

Le projet de loi de finances 2010 vise à soutenir la croissance économique dans un contexte de crise internationale

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-10-2009 22:40:13

Le projet de loi de finances 2010 vise à soutenir la croissance économique et à renforcer la solidarité sociale, dans un contexte marqué par les effets de la crise internationale, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar.

Le ministre, qui présentait à la presse les grandes lignes du projet de loi de finances 2010, a qualifié de volontariste ce projet de loi qui traduit avec force les grands choix et orientations du gouvernement, notamment dans le domaine social.

Le projet de loi de finances 2010 a été élaboré sur la base de trois fondamentaux essentiels: le soutien de la croissance économique en vue de créer l'emploi et augmenter les revenus, l'accélération du rythme des réformes et de la mise en œuvre des politiques sectorielles et le renforcement de la solidarité sociale en vue d'assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance et améliorer les indicateurs de développement humain en particulier dans le monde rural et les zones montagneuses.

Le renforcement de la cohésion sociale, a indiqué M. Mezouar, passe par la mise en œuvre du plan d'urgence de l'éducation et de la formation, la généralisation de la couverture médicale, l'amélioration de l'accès au logement et aux équipements sportifs et culturels, un meilleur ciblage des populations démunies et l'intensification des efforts au profit des zones rurales et montagneuses.

Dans ce cadre, le gouvernement oeuvrera en 2010 à la dynamisation de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) à laquelle le gouvernement a consacré 1,4 MMDH en 2010.

Selon M. Mezouar, le projet de loi de finances 2010 se situe dans le prolongement des lois de finances 2009 et 2008, précisant que le gouvernement est animé de la volonté et de la confiance nécessaires pour poursuivre les efforts de réformes et de construction, qui ont permis au Maroc de mieux se tenir dans un contexte marqué par une crise internationale sans précédent.

Il a précisé également que 2010 sera une année de transition et connaîtra le lancement de débats sur plusieurs chantiers de réformes d'envergure qui prendront leurs élans avec 2011, citant notamment, dans ce cadre, la politique de la régionalisation et les réformes de la Caisse de la compensation et du système des retraites.

Le projet de loi de finances 2010 a été élaboré à la lumière du cadre de référence présenté par les hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI et par les engagements pris par le gouvernement dans la déclaration du Premier ministre devant le parlement en octobre 2007, a-t-il noté.

Le projet de loi, qui a été présenté mercredi dernier à la chambre des représentants, tient compte également du contexte économique et social prévalant actuellement et de ses perspectives

d'évolution, a tenu à préciser M. Mezouar, qui a souligné que le Maroc a bien géré les effets de la crise internationale en 2009 et poursuivra ses efforts pour continuer sur cette voie en 2010 et mieux négocier la période post-crise.

"Nous ne sommes pas dans une phase de gestion de crise, mais dans une phase de soutien à la croissance", a-t-il précisé.

Elaboré sur la base d'un baril de pétrole à 75 dollars et d'une campagne céréalière moyenne de 70 millions qx, le projet de loi de finances 2010 table sur un taux de croissance de 3,5%, un taux d'inflation de 2% et un déficit budgétaire de 4%.

MAPF